



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 76967

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la nécessité de soutenir le programme de consolidation des hébergements de tourisme social prévu au titre VI du budget du tourisme. En effet, l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT) vient d'achever une étude démontrant l'importance de la poursuite de l'aide au secteur du tourisme associatif, qui permet à des zones situées en milieu rural ou de moyenne montagne de poursuivre leur activité et de continuer à constituer une offre touristique précieuse, à forte dimension sociale. La disparition éventuelle de cette aide aurait de graves conséquences sur le tourisme social et les emplois qui y sont liés, et notamment en Auvergne, où ce type de tourisme est particulièrement bien implanté. Dans ces conditions, elle lui demande que la ligne budgétaire soit abondée dans le projet de loi de finances pour 2006, tant en autorisations de programmes qu'en crédits de paiement. Il le remercie pour les éléments d'information qu'il pourra apporter à cette question. - Question transmise à M. le ministre délégué au tourisme.

Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est particulièrement soucieux que l'action de l'État en matière de tourisme social puisse se maintenir et se développer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, il ne peut qu'être sensible aux préoccupations des professionnels du secteur qui soulèvent un problème que le ministre avait d'ailleurs déjà évoqué, l'année dernière, dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du projet de loi des finances pour 2005, et qui avait pu fort heureusement trouver une solution satisfaisante dans le cadre du projet de loi de finances rectificative. Il s'attachera, bien évidemment, à rechercher les solutions qui permettront d'obtenir la continuation du programme de consolidation des hébergements de tourisme social en 2006, avec l'appui du ministre délégué au budget et à la réforme de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76967

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10142

Réponse publiée le : 22 novembre 2005, page 10902